

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 25 février 1867,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

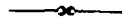


BRUXELLES.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE E. GUYOT,
RUE DE PACHÉCO, 12.

1867.

BANQUE NATIONALE.



RAPPORTS.

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

Fait au nom du Conseil d'administration, à l'Assemblée générale du
25 février 1867, sur la situation de l'établissement et les résultats du
bilan arrêté le 31 décembre 1866.

MESSIEURS,

Nous venons, en vertu des art. 29 et 47 des statuts et de l'art. 13 du règlement d'ordre intérieur, présenter, au nom du Conseil d'administration, à MM. les actionnaires de la Banque Nationale, le rapport annuel sur les opérations et la situation de l'établissement. Nous leur communiquons, en même temps, le bilan et le compte de profits et pertes de notre seizième exercice arrêté au 31 décembre dernier.

L'administration de la Banque a fait, dans le courant de l'année écoulée, plusieurs pertes très-regrettables: deux membres de son Conseil des cen-

Personnel.

seurs, M. le comte Augustin de Baillet et M. le baron Osy de Wichen, lui ont été enlevés à quelques jours de distance. Honorés des suffrages des actionnaires, M. le baron Osy dès la première assemblée générale qui a suivi l'organisation de la Banque, et M. le comte de Baillet en 1854, plusieurs réélections successives ont été, pour eux, de nouveaux témoignages de la confiance qu'ils avaient inspirée, et qu'ils justifiaient par leur zèle assidu et leur dévouement aux intérêts de notre établissement.

Une autre perte, non moins sensible, est celle de M. Auguste Kreglinger, commissaire du Gouvernement près la Banque Nationale depuis son institution. Doué d'une instruction peu commune, rompu aux affaires administratives par une longue et intelligente expérience, M. Kreglinger était, en outre, spécialement initié à toutes les questions économiques et monétaires qui touchent de plus près aux opérations de notre établissement, et il a été souvent pour nous un conseil éclairé et sûr.

Nous ne doutons pas, Messieurs, que l'assemblée générale ne s'associe à nos regrets, et nous croyons aller au devant de sa pensée, en lui proposant d'en consigner l'expression au procès-verbal de votre séance de ce jour.

Le Conseil d'administration n'a subi, cette année, aucune modification, M. André Pirson, directeur sortant, ayant été réélu à l'unanimité des suffrages, et pour un nouveau terme de six années, par l'assemblée générale des actionnaires, dans sa réunion du 17 décembre dernier.

Cette même assemblée a confirmé également le mandat de MM. F. Vandevin et E. Anspach, membres sortants du Conseil des censeurs, et a nommé MM. Michiels-Loos et F. Corbisier, tous deux sénateurs, le premier pour remplacer M. le baron Osy, dont le mandat devait expirer en 1869, le second, en remplacement de M. le comte de Baillet, lequel figurait parmi les censeurs sortant cette année.

Enfin, pour compléter ces renseignements sur le personnel de l'administration, nous mentionnerons ici que, par arrêté royal du 10 septembre 1866, M. Léon Weber a été nommé commissaire du Gouvernement près la Banque Nationale, en remplacement de feu M. Kreglinger.

Au 31 décembre 1865, le nombre des actions inscrites en nom était de	12,688 actions.
Dans le courant de l'année 1866, il a été inscrit	682 id.
Ensemble.	<u>13,370 actions.</u>
Il a été transféré au porteur	1,366 id.
Il restait donc au 31 décembre 1866	12,004 actions.
Le chiffre des actions au porteur était, à cette même date, de	12,996 id.
Total.	<u>25,000 actions.</u>

Mouvement
des actions.

Ces 12,004 actions inscrites en nom étaient réparties entre 526 actionnaires, dont 366, possédant 10 actions, ou plus, avaient, aux termes des statuts, le droit d'assister et de voter aux assemblées générales.

Le nombre général des actionnaires inscrits s'est augmenté de 10 pendant le cours de l'année dernière, et celui des actionnaires ayant le droit de suffrage est diminué de 14.

Nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de MM. les actionnaires le bilan de notre seizième exercice, arrêté au 31 décembre 1866 (annexe A), balançant, en actif et passif, par fr. 330,964,418-06, et présentant, au compte de profits et pertes (annexe B), un solde en bénéfice de fr. 4,775,242-99, en y comprenant la somme de fr. 625,000, payée aux actionnaires pour le dividende du premier semestre, aux termes de l'art. 17 des statuts.

Résultats du bilan.

Ci	fr. 4,775,242 99
L'année précédente, le solde en bénéfice était de	<u>3,979,456 71</u>
Différence en plus cette année.	fr. 795,786 28

Cette augmentation provient, en partie, du chiffre comparativement plus élevé des opérations, mais principalement de ce que l'intérêt de l'argent a été, en moyenne, supérieur à celui du précédent exercice.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet objet, en vous présentant le résultat de nos opérations d'escompte pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nous joignons à ce rapport, comme les années précédentes, un tableau spécial (annexe C) présentant le calcul de la répartition des bénéfices faite en conformité des statuts.

Il résulte de ce tableau que le solde des bénéfices de l'année qui, d'après l'art. 17 des statuts, doit former la répartition du second semestre, après le prélèvement de la part de l'État et de celle de la réserve, est de fr. 2,459,742-85, ce qui a permis de fixer le dividende de ce semestre à fr. 98-25, soit fr. 15-50 de plus que l'année précédente; il reste un excédant de fr. 3,492-85, que le Conseil général a fait porter à la réserve, en même temps qu'il a réglé le dividende, en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par l'art. 42 des statuts.

Le Conseil général, faisant usage de la faculté qui lui est conférée par le § 2 de l'art. 19 des statuts, a décidé, sur la proposition du Conseil d'administration, qu'une somme de fr. 300,000 serait prélevée sur l'intérêt de la réserve pour être partagée entre les actionnaires.

Cette résolution ayant été approuvée par M. le Ministre des Finances, le coupon du dernier semestre sera augmenté de 12 fr. par action et payé, à partir du 1^{er} mars prochain, par fr. 110-25, soit fr. 15-50 de plus que celui de l'année dernière.

La part dévolue à l'État, en vertu de l'art. 7 de la loi du 5 mai 1850, est de fr.	528,247 62
Elle était, l'année dernière, de	399,595 50
Différence en plus fr.	128,652 12
La part de la réserve dans les bénéfices de l'année, en y comprenant le reliquat dont nous avons parlé tout à l'heure, s'élève à fr.	1,059,988 08
L'année dernière elle était de.	804,227 51
Différence en plus cette année fr.	255,760 57
Si, au montant des deux dividendes de 1866, on ajoute la	

part afférente, à chaque action, dans l'accroissement du fonds de réserve provenant, tout à la fois, de la part de celui-ci dans les bénéfices de l'année et de la partie des intérêts de ce fonds qui a été capitalisée, on constate que le produit de l'action s'élève à fr. 183-27.

Dans le rapport que nous avons eu l'honneur de présenter à l'Assemblée générale, le 26 février de l'année dernière, nous avons exposé les motifs qui nous avaient forcé à élever successivement nos taux d'escompte, vers la fin de l'exercice précédent, et même à les porter, dès le 13 novembre, à 6 et 6 1/2 p. c. Taux de l'escompte.

Toutefois, la situation s'améliora vers la fin de 1865 et nous pûmes, dès le 24 décembre, abaisser de 1 p. c. le taux de l'intérêt de l'argent.

C'est sous l'influence de ce taux, si élevé encore, que commença l'exercice de 1866, et, pendant les deux premiers mois, la rareté de l'argent et les circonstances de diverse nature qui pesaient sur le crédit, ne permirent pas d'opérer un nouvel abaissement.

Cependant, vers la fin de février, un certain mouvement de reprise s'étant manifesté dans les affaires commerciales et l'argent étant devenu plus facile, la Banque saisit cette occasion pour faire une nouvelle réduction du taux d'escompte qu'elle descendit à 4 et 4 1/2 p. c., et qu'elle put maintenir pendant environ 2 1/2 mois, jusque vers le milieu du mois de mai.

Mais, à cette époque, une crise politique des plus intenses se déclara; la guerre ne tarda pas à éclater et produisit un bouleversement tel, que le commerce et l'industrie européens en furent profondément atteints.

L'encaisse métallique de la Banque se ressentit bientôt des conséquences de ces événements désastreux; le Conseil d'administration, après avoir fait usage de toutes les ressources qu'il avait à sa disposition, dut recourir au seul moyen pratique qui lui restait pour protéger son encaisse, celui de l'élévation de l'intérêt de l'argent; il porta donc d'abord le taux d'escompte, dès le 12 mai, à 5 et 5 1/2 p. c., et les

circonstances devenant chaque jour plus pressantes, il dut, huit jours après, l'élever de nouveau à 6 et 6 1/2 p. c., taux auquel il est resté jusqu'au 28 juillet 1866.

A cette époque, les événements, qui avaient marché rapidement, étaient en quelque sorte accomplis; la conclusion de la paix entre les deux grandes puissances allemandes était devenue certaine et la situation financière s'améliora si promptement, qu'en cinq semaines de temps la Banque put abaisser trois fois ses taux d'escompte à 5 et 5 1/2, 4 et 4 1/2, 3 et 3 1/2 p. c. Ce dernier taux, proclamé le 6 septembre, a pu être maintenu, sans aucune variation, jusqu'au 31 décembre dernier, c'est-à-dire pendant le tiers de l'exercice, à quelques jours près.

En résumé, l'escompte belge, dans le cours de l'année dernière, a été

à 3 et 3 1/2 p. c.	pendant	114	jours.
à 4 et 4 1/2	»	100	»
à 5 et 5 1/2	»	81	»
à 6 et 6 1/2	»	70	»

Quant à la moyenne du taux de l'escompte pendant l'année entière, elle a été de 4-30 p. c. pour les traites commerciales acceptées, ce qui est bien inférieur à celle de la plupart des grandes banques européennes. Ainsi, à Londres, la moyenne de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été de 6-94 p. c.; celle de la Banque d'Amsterdam, de 5-91 p. c. La Banque de France seule, dont l'encaisse métallique s'est maintenu l'année dernière, comme l'année précédente, à un chiffre considérable, n'a dû élever son escompte au-dessus de 4 p. c. que pendant six semaines environ, et la moyenne annuelle n'a été que de 3-67 p. c.

Ainsi, nonobstant les calamités de toute espèce qui ont marqué l'année dernière au nombre des plus désastreuses que, depuis longtemps, nous ayons traversées, nous pouvons constater encore, avec une satisfaction relative, que le commerce et l'industrie ont été moins atteints chez nous que dans beaucoup d'autres pays, par l'élévation du loyer des capitaux.

Au 31 décembre 1866, le portefeuille de la Banque se composait de la manière suivante :

Portefeuille.

100,593 effets sur Bruxelles, Anvers et autres places	
de l'intérieur, s'élevant ensemble à . . . fr.	126,463,167 40
Soldes débiteurs des correspondants étrangers.	734,800 01
Total fr.	127,197,967 41

Dans ce dénombrement du portefeuille ne sont pas compris les effets à l'encaissement, à la date de la clôture du bilan, dont le montant total était de fr. 10,329,812-19, qui doivent être ajoutés au chiffre ci-dessus, pour compléter l'import du portefeuille figurant au bilan, soit fr. 137,527,779-60.

Au 31 décembre 1865, le portefeuille général, déduction faite également des effets à l'encaissement au jour de la clôture du bilan, comprenait :

102,760 effets d'un montant total de fr. 134,173,754 32

Il y a donc en moins cette année :

2,167 effets en nombre, et en somme fr. 7,710,586 92

Le chiffre du portefeuille des valeurs belges a subi, dans le cours du dernier exercice, d'assez notables fluctuations: de fr. 147,900,000 qu'il était à fin de janvier, il descendait fin mars, à fr. 132,400,000, pour s'élever, fin juin, jusqu'à fr. 153,000,000; ce chiffre, le plus haut qui ait été atteint, s'abaisse assez rapidement jusqu'à son point le plus bas, fr. 122,740,000, à la fin de septembre; il s'arrête alors pour remonter à fr. 136,300,000 et à fr. 143,400,000, pendant les deux derniers mois de l'année (1).

Ainsi que nous l'avons fait les années précédentes, nous mettons sous les yeux de l'Assemblée générale les résultats de nos opérations d'escompte, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Escompte.

Les tableaux joints à notre rapport sous les litt. *G, H, I* et *K*, simplifieront cet exposé et feront mieux apprécier l'importance de ces opérations.

(1) Il y a lieu d'observer que le montant des effets échus le 31 décembre, soit fr. 7,698,663-43, figure au bilan parmi les valeurs de l'encaisse.

Il résulte de ces tableaux que la Banque a escompté en 1866, en y comprenant 2,053 effets sur l'étranger d'ensemble fr. 33,007,969-44,

834,047 effets pour une somme totale de fr. 940,923,289 40

En 1865 elle avait escompté, en y comprenant aussi les valeurs, étrangères qui s'élevaient à fr. 21,779,464-52 en 1,072 effets,

805,109 effets s'élevant ensemble à fr. 898,132,584 79

La différence en plus est donc de :

28,938 effets en nombre, et en somme de fr. 42,790,704 61

La moyenne de l'escompte journalier, en comptant 300 jours d'escompte par année, a donc été, pour l'année dernière, de 2,780 effets, et en somme de fr. 3,136,610-96.

La moyenne générale des effets escomptés par la Banque, en 1866, a été de fr. 1,128-14, soit fr. 12-87 de plus qu'en 1865, et ce chiffre n'est même aussi élevé qu'à cause de l'importance relative des valeurs sur l'étranger, et de celles prises à Anvers, sur cette place; en effet, si nous nous bornons à rechercher la moyenne des valeurs belges seulement, escomptées à Bruxelles et dans les comptoirs de province, nous trouvons qu'elle n'est plus que de fr. 960-27, soit fr. 37-27 de plus qu'en 1865.

Quant à la moyenne des échéances de l'ensemble des escomptes, elle a été de 54 jours, soit un jour de moins que l'année précédente.

Nous tenons à constater ici, comme nous l'avons fait dans nos précédents rapports, que la Banque, en vue de se montrer favorable au petit commerce, a continué à accueillir les plus petites valeurs.

Ainsi, dans les 834,047 effets qu'elle a escomptés pendant le dernier exercice, 563,919, ou plus des 5/8^{mes}, sont inférieurs à 500 fr.

Et sur ce nombre, 174,335 effets, ou plus du cinquième, ne dépassaient pas 200 fr. et 124,480 n'atteignaient pas même 100 fr.

Nous ferons remarquer encore que la Banque, outre ses opérations régulières d'escompte, a continué à faire à Bruxelles, à Anvers et à Liège,

l'encaissement gratuit de tous les effets qui lui sont remis à l'échéance par le commerce de ces trois places.

Le chiffre de ces encaissements gratuits s'est élevé à Bruxelles, l'année dernière, à 52,145 effets, d'ensemble fr.	37,163,771 80
à Anvers . 13,872 »	11,049,328 55
à Liège. . 31,934 »	<u>9,772,658 07</u>

Total. 97,951 effets fr.	57,985,758 42
------------------------------------	---------------

En 1865, cet encaissement avait été de fr.	17,381,623 91
--	---------------

Ces opérations ont donc plus que triplé dans le courant du dernier exercice.

Nous mentionnerons également, comme devant être rangé parmi les services les plus importants que la Banque rend au commerce, l'escompte des effets payables dans toutes les localités où elle n'a pas d'agence, mais qu'elle admet cependant, soit à Bruxelles, soit dans les comptoirs, pourvu que les effets soient munis d'une fiche par laquelle l'escompteur prend l'engagement de les rembourser, au chef-lieu de l'agence, quelques jours avant l'échéance. Cette mesure adoptée par la Banque, il y a déjà plusieurs années, en vue de répandre le crédit et les bienfaits de l'escompte sur tous les points du pays, a été accueillie avec la plus grande faveur par le commerce, qui en a largement profité. Ainsi, dans le courant de l'année dernière, 165,304 effets, ou plus du cinquième de tous ceux admis à l'escompte, appartenaient à cette catégorie des effets à fiche, et ils s'élevaient ensemble à fr. 95,404,627-65, soit à peu près le huitième du chiffre total des opérations.

Le nombre des effets refusés à l'escompte en 1866, a été :

à Bruxelles	} de 2,515 effets refusés directement, montant à fr.	4,260,370 40
		et 2,239 effets renvoyés par la Banque aux comptoirs.
à Anvers. . de 330 effets s'élevant à		1,756,493 11
et dans les divers comptoirs. 3,910 effets		<u>5,358,438 38</u>
Total . . . 8,994 effets en nombre, et en somme. fr.		14,990,530 89

Un cinquième environ de ces effets ont été refusés pour absence de cause commerciale réelle, un plus grand nombre encore pour cause d'irrégularités, telles que : insuffisance du timbre proportionnel, annulation fautive du timbre adhésif, défaut de concordance entre le domicile indiqué par le tireur et celui mentionné par l'acceptation, et autres motifs de cette espèce.

La proportion approximative des effets refusés a été, sur l'ensemble des opérations d'escompte de l'année :

de 1 1/8 p. c. sur le nombre des effets ;
de 1 6/10 p. c. sur le montant total des escomptes.

Nous croyons que ces aperçus statistiques répondent victorieusement aux reproches qui ont été dirigés contre la Banque, pour l'excessive sévérité qu'elle aurait prétendument apportée dans l'admission des valeurs qui lui étaient présentées à l'escompte. Si en réalité, elle avait été plus rigoureuse, elle pourrait facilement se justifier en prouvant qu'elle a dû redoubler de prudence.

Le nombre des effets protestés pendant le cours de l'année 1866, a été :

à Bruxelles de. . .	13,160 effets, montant à . . . fr.	6,935,253 06
à Anvers et dans les agences.	18,142 effets montant à	8,638,246 61
Ensemble. . .	31,302 effets s'élevant à	15,573,499 67

La proportion entre le nombre des effets protestés et le chiffre total de ceux admis à l'escompte est donc approximativement de 4 p. c., mais le montant des sommes protestées n'équivaut qu'à 1 1/3 p.c. du chiffre général des valeurs escomptées; ces proportions n'ont rien d'exorbitant dans une année marquée par tant de sinistres commerciaux, surtout si l'on considère que c'est le premier exercice qui se soit entièrement écoulé sous l'application de la mesure qui exclut les effets sans frais d'un import supérieur à fr. 400.

Le nombre des effets sans frais, restés impayés, s'est élevé :

à Bruxelles à	2,752 effets d'ensemble fr.	216,536 62
à Anvers et dans les agences à	8,857 effets	663,955 26
Ensemble	11,609 effets fr.	880,491 88

Sur la somme d'environ 15 1/2 millions d'effets protestés, la Banque n'avait en souffrance au 31 décembre dernier, tant à Bruxelles qu'à sa succursale d'Anvers, que fr. 200,280 83 qu'elle a entièrement passés par profits et pertes; mais d'un autre côté elle a recouvré, sur d'autres créances également passées lors des bilans antérieurs, la somme de fr. 7,149 53, et elle a l'espoir fondé que les recouvrements restant à faire sur les souffrances du dernier exercice, réduiront sa perte définitive à 50 p. c. environ des sommes passées cette année.

Effets en souffrance.

Si cet espoir se réalise, nous aurons certainement à nous féliciter d'avoir traversé, presque sans en être atteints, une année aussi calamiteuse, à tous égards, que celle qui vient de s'accomplir, puisque la seule perte qu'elle nous laisse ne s'élèverait pas même à 2/3 p. c. du capital intégral des effets protestés.

C'est à tort que l'on supposerait que c'est par des rigueurs excessives que la Banque est parvenue à réduire, à ces minimes proportions, le montant des pertes qu'elle a subies; car nous avons vu tout à l'heure que c'est précisément au milieu de la plus grande intensité de la crise, que son portefeuille s'est élevé à 153 millions; or, ce chiffre est non-seulement le plus élevé de l'année, mais il n'a même été dépassé que deux ou trois fois, et de peu de chose encore, depuis l'origine de la Banque.

Nous pouvons fournir une nouvelle preuve de la tolérance dont la Banque a usé dans ces fâcheuses circonstances, même à l'égard de plusieurs maisons compromises, c'est qu'à l'époque où quatre banquiers de Bruxelles ont suspendu leurs paiements, la somme totale de leurs engagements, en cours à la Banque Nationale, dépassait fr. 3,700,000.

Vous remarquerez, Messieurs, que nous laissons subsister, à l'actif de notre bilan, le poste de 200,000 francs formant la partie qu'on espère recouvrer, sur les créances restées en souffrance à notre succursale d'Anvers, par suite du sinistre que nous avons essuyé sur cette place en 1864. Cette somme est déjà presque entièrement couverte par le montant des recouvrements opérés sur ces créances et qui figure au passif du bilan pour fr. 197,845-74. Nous avons l'espoir de pouvoir liquider le compte de cette affaire avant la clôture du bilan que nous vous présentons, mais nous avons continué à être entravés par des procès encore pendants devant la Cour d'appel de Bruxelles; cependant, si l'opposition chicanière de nos adversaires parvient à prolonger des contestations dénuées de tout fondement sérieux, l'issue ne nous en paraît pas douteuse, et nous avons, dès à présent la certitude, non-seulement de n'avoir aucune nouvelle perte à subir de ce chef, mais même de récupérer une partie de celle antérieurement essuyée.

Nos comptoirs qui garantissent à la Banque le remboursement de toutes les valeurs qu'ils admettent à l'escompte, ont aussi essuyé des pertes d'une certaine importance dans le courant du dernier exercice. Les effets restés en souffrance chez eux, au 31 décembre, s'élevaient à 600,000 francs environ, mais ils avaient l'espoir de recouvrer une partie de cette somme sur les divers débiteurs.

Produit de l'escompte.

Il résulte des tableaux que nous venons d'analyser et du compte de profits et pertes (annexe B) que le produit général de l'escompte s'est élevé, pendant l'année dernière, pour Bruxelles, Anvers et les comptoirs de province, en y comprenant le réescompte de 1865 qui était de fr. 696,813-56 à fr. 6,194,277 72

Il faut déduire de ce produit le réescompte du portefeuille au 31 décembre 1866, soit 385,092 75

Le produit net de l'escompte du dernier exercice est donc de fr. 5,809,184 97

Celui de l'année précédente avait été de 4,815,820 38

Différence en plus en faveur de cette année. . . fr. 993,364 59

Cette différence, comme nous l'avons déjà fait remarquer, provient en partie de l'augmentation du chiffre des opérations et, d'autre part, de l'élévation de la moyenne du taux d'escompte comparée à celle de l'année précédente.

Les recettes de la caisse centrale ont été, en 1866, de fr.	674,235,948 64	Mouvement des caisses.
et celles de la succursale d'Anvers et des agences de province de	1,467,169,841 02	
Total. fr.	2,141,405,789 66	

Les paiements opérés par la caisse centrale pendant, le même exercice, se sont élevés à fr.	665,924,412 07
Et ceux faits par les caisses d'Anvers et des agences à	1,467,196,579 10
Ensemble. fr.	2,133,120,991 17

Le mouvement d'entrée et de sortie de toutes les caisses a donc été, en 1866, de fr.	4,274,526,780 83
En 1865, il s'était élevé à	4,217,252,129 26
Différence en plus cette année fr.	57,274,651 57

Au 31 décembre 1866, notre encaisse à Bruxelles et dans les agences de province, se composait de la manière suivante :

Espèces et lingots. fr.	55,453,860 80
Effets échus ledit jour	7,698,663 43
Billets au porteur	26,612,620 »
Total. fr.	89,765,144 23

L'encaisse métallique s'élevait donc, à cette époque, à fr.	55,453,860 80
Au 31 décembre 1865, il s'élevait à	55,074,197 02

Différence en plus cette année fr.	379,663 78
--	------------

Les opérations en lingots, matières d'or et d'argent et bons d'affinage, ont eu très-peu d'activité l'année dernière; elles ont atteint à peine le tiers du chiffre de l'année précédente.

En 1865, elles s'étaient élevées à. fr.	95,276,749 62
En 1866, elles n'ont été que de	32,094,365 05
Différence en moins cette année fr.	<u>63,182,384 57</u>

Cependant, le système d'abonnement adopté pour ces opérations ayant continué à être appliqué comme les années précédentes, le produit n'a subi proportionnellement qu'une assez faible réduction.

Ainsi, en 1865, ce produit s'était élevé à fr.	55,960 07
L'année dernière il a été de	<u>46,454 69</u>
De sorte que la différence en moins n'est que de. fr.	9,505 38

En terminant la partie de ce rapport qui concerne plus spécialement nos opérations d'escompte, nous devons exprimer nos remerciements à MM. les Membres de nos comités d'escompte de Bruxelles et d'Anvers, dont le zèle et l'intelligence nous ont été si utiles, au milieu des circonstances difficiles que nous avons traversées.

Mouvement des opérations de la Banque.

Le tableau litt. *E* présente les chiffres comparés des opérations de la Banque pendant les cinq dernières années. Nous nous bornerons à faire ressortir les différences entre les deux dernières.

En 1866, le chiffre total des opérations a été de . fr.	1,254,864,811 55
En 1865, il avait été de	<u>1,471,248,275 01</u>
Différence en moins cette année fr.	216,383,463 46

Cette différence provient principalement de la réduction importante qu'ont subie les opérations en matières d'or et d'argent et le mouvement des fonds publics du trésor, mais elle n'a qu'une influence insignifiante sur le résultat des opérations en général, qui, comme vous l'avez vu, a été notablement supérieur à celui de l'année précédente.

Le tableau litt. *D* met en présence les chiffres des bilans des cinq dernières années. Nous nous bornerons encore à constater les différences entre les deux dernières.

Au 31 décembre 1866, le passif de la Banque, envers des tiers, se composait :

1° Des billets en circulation ou existant dans ses caisses fr.	151,000,000 »
2° Des comptes courants, y compris le solde créditeur du trésor	55,798,121 43
Total . . . fr.	206,798,121 43

Au 31 décembre 1865, le passif s'élevait à 204,801,719 96

Différence en plus cette année fr. 1,996,401 47

Pour couvrir ce passif, la Banque possédait, au 31 décembre dernier :

1° Dans ses caisses; en espèces lingots, bons de monnaie et d'affinage, billets de banque et effets échus. . fr.	89,765,144 23
2° En valeurs de portefeuille	137,527,779 60
Total . . . fr.	227,292,923 83

Ainsi, au 31 décembre dernier, la Banque avait en caisse et en portefeuille au delà de 20 millions, en sus de son passif exigible; elle possédait, en outre, plus de 20 millions en fonds publics belges, et en prêts sur fonds publics, en immeubles et dans son fonds de réserve, qui dépasse aujourd'hui 11 millions de francs. Sa situation est donc entièrement satisfaisante, et chaque année vient ajouter de nouveaux développements à sa solidité et à son crédit.

Comme les années précédentes, nous joignons à ce rapport (annexe L) le tableau des échéances, par décades, des effets composant le portefeuille de la Banque, à l'époque du dernier bilan; il en résulte que, sur les 137 1/2 millions formant le chiffre du portefeuille, près de 112 millions échéaient dans les deux premiers mois de l'année, et les échéances du mois de janvier seul, réunies à l'encaisse métallique et aux effets à l'échéance du dernier jour, auraient presque suffi pour éteindre toute la circulation.

Au 31 décembre 1866, la Banque ne possédait plus en fonds publics belges que fr. 1,880,886-75, formant le reliquat de sa souscription dans l'emprunt de 60 millions décrété par la loi du 28 mai 1865.

Fonds publics.

Cette opération est aujourd'hui liquidée, une partie de la somme ci-

dessus ayant été appliquée au fonds de réserve, comme emploi de la partie des bénéfices du dernier bilan attribuée à la réserve; le surplus, soit fr. 1,113,817-50 continue à figurer à notre actif, où il a été porté au cours de 98-50, qui était celui du jour où le bilan a été définitivement approuvé.

Quant au résultat de cette opération, il figure au compte de profits et pertes par fr. 147,584-22, mais dans cette somme se trouvent compris fr. 139,679-74 formant l'intérêt à 4 1/2 p. c. de toutes les avances faites par la Banque, pour ses versements au taux de sa souscription, compensation faite des sommes reçues pour escompte, intérêt et réalisation. Le bénéfice, en définitive, se trouve donc réduit à la somme très-modique de fr. 7,904-48.

Au surplus, si nous faisons cette observation, ce n'est pas pour exprimer un regret de n'avoir pas tiré un meilleur parti d'une affaire de l'importance de 10 millions, mais bien plutôt pour démontrer que la Banque n'est intervenue, dans cette opération, que pour seconder le Gouvernement et nullement en vue de réaliser un bénéfice que le taux élevé de sa souscription ne lui permettait guère d'espérer.

Prêts sur fonds
publics.

Les opérations en prêts sur fonds publics ont été plus actives, l'année dernière que l'année précédente, et présentent une augmentation comparative d'environ 35 p. c.

Au 31 décembre 1865, le chiffre des prêts sur fonds publics s'élevait à Bruxelles, Anvers et dans les agences de province à fr. 3,995,626 77

Il figure au bilan de 1866 pour 4,648,590 37

Différence en plus . . fr. 652,963 60

Cette somme de fr. 4,648,590-37 était répartie entre 138 emprunteurs, soit 2 de moins qu'en 1865.

L'intérêt perçu sur ces opérations s'est élevé en 1866, à Bruxelles, Anvers et dans les agences, à fr. 196,959 02

Dont il faut déduire le réescompte de 1867, soit . . . 22,094 88

Reste net . . . fr. 174,864 14

En 1865, l'intérêt des prêts sur fonds publics avait été de 162,890 49

Différence en plus . fr. 11,973 65

La somme totale des prêts sur fonds publics, faits dans le courant de l'année dernière, s'est élevée à fr. 21,131,325-86, soit fr. 5,629,702-18 de plus que l'année précédente.

Le nombre des contrats a été de 601, soit 31 de plus qu'en 1865.

Les comptes des correspondants étrangers présentaient, au 31 décembre dernier, en faveur de la Banque, un solde créditeur de fr. 734,800-01, et les intérêts bonifiés de ce chef ont été portés au produit général de l'escompte, ces opérations n'étant en réalité qu'une division du portefeuille. Comptes des correspondants étrangers.

Les recettes de la Banque, comme caissier de l'État, se sont élevées en 1866 à fr. 234,804,828 06 Caissier de l'État.

L'encaisse du trésor, au 1^{er} janvier de la même année, était de 52,628,295 29 1/2

Total . . fr. 287,433,123 35 1/2

Toutes les dépenses de l'exercice se sont élevées à 243,510,011 29

L'encaisse du trésor, au 1^{er} janvier 1867, était donc de fr. 43,923,112 06 1/2

Ces chiffres ne concernent que l'encaisse métallique du trésor. Voici maintenant ceux relatifs au mouvement des fonds publics de la trésorerie, dont le service est également confié à la Banque.

Au 31 décembre 1865, les fonds publics restant en dépôt, à Bruxelles et dans les agences de province, s'élevaient à fr. 58,345,482 »

Les fonds entrés ou déposés dans le courant de l'exercice s'élèvent à 45,827,916 58

Ensemble . . . fr. 104,173,398 58

La sortie de ces valeurs, dans le courant de l'année dernière, a été de fr. 39,454,000 »

Le solde restant en dépôt, au 31 décembre, 1866 était donc de fr. 64,719,398 58

Dépôts volontaires.	Au 31 décembre 1866, la valeur de tous les dépôts volontaires, tant à Bruxelles qu'à Anvers, était de fr.		10,097,588 40
	En 1865, à la même époque, elle était de		10,424,372 47
	Différence en moins cette année fr.		326,784 07

Le chiffre total de ces opérations, pendant l'année écoulée, a été de fr. 21,459,393-96, soit fr. 2,493,316-72 de plus que l'année précédente.

Le produit du droit de 1/2 pour mille, perçu sur ces opérations, a été de fr. 13,341-65, soit fr. 2,664-47 de plus que l'année précédente (1).

Au bilan de 1865, nous avons fait figurer, au compte des dépôts volontaires, les valeurs diverses de la caisse générale d'épargne et de retraite dont la Banque est dépositaire; mais, à cette époque, cette institution était à son début et le chiffre de ces valeurs sans importance; il n'en est plus de même aujourd'hui, et nous portons, cette année, à l'actif et au passif de notre bilan, le chiffre de ces valeurs qui s'élevait, au 31 décembre dernier, à fr. 6,162,296-30.

Immeubles, matériel
et mobilier.

Le compte « immeubles, matériel et mobilier » figure cette année à l'actif du bilan, sans comprendre le nouvel hôtel de la Banque, qui forme un article spécial, pour fr.		416,907 »
La valeur portée au bilan précédent était de		446,100 »
Différence en moins cette année fr.		29,193 »

Ce chiffre représente, outre l'amortissement régulier, un amortissement extraordinaire de 15,000 fr., pour moins value sur la réalisation du mobilier hors d'usage de l'ancien hôtel et des bureaux.

Quant au nouvel hôtel de la Banque, le chiffre total de l'achat des terrains et des dépenses de construction et ameublement s'élevait, au 31 décembre dernier, à fr. 2,714,955-36, mais les amortissements faits jusqu'à ce jour et qui s'élèvent à fr. 347,539-32, réduisent ce chiffre à fr. 2,367,416-04.

C'est en opérant d'après les bases adoptées et déjà consacrées par les

(1) Dans ce chiffre de fr. 13,341-65, sont compris les droits de garde perçus à Anvers et s'élevant à fr. 2,700-75 qui figurent, au bilan, dans les « Bénéfices divers de la succursale. »

bilans antérieurs, que nous avons porté, cette année, au compte de profits et pertes :

Pour l'amortissement des immeubles anciens . . fr.	11,630 »
Pour le matériel et le mobilier, non compris l'amortissement extraordinaire dont nous venons de parler. .	3,050 »
Enfin pour le nouvel immeuble fr.	81,635 03
Total . . fr.	<u>96,315 03</u>

Après de nouveaux retards, objet de nos plaintes continuelles, les salles de travail et de réunion de l'administration de la Banque ont pu, il y a quelques mois seulement, être mises à sa disposition, mais leur ameublement n'est encore que provisoire; notre installation peut donc, sous ce rapport, être considérée comme à peu près complète; mais il n'en est pas de même de l'hôtel destiné à l'habitation du gouverneur, où, malgré toutes nos réclamations, les travaux ont marché avec une déplorable lenteur, et où il reste beaucoup à faire encore. Il serait donc impossible de préciser, dès à présent, l'époque où l'occupation pourra avoir lieu et où les bâtiments et terrains de l'ancien hôtel pourront être réalisés.

Le compte des frais de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1865, à fr.	127,813 »	Frais de premier établissement.
Au bilan de cette année, ces frais ne figurent plus que pour	88,954 »	
Différence en moins fr.	<u>38,859 »</u>	

Ainsi que nous l'avons fait observer dans nos précédents rapports, ce compte sera complètement amorti, à l'expiration du terme de notre Société, en 1875; mais la réduction assez forte qu'il a subie, ces dernières années, provient de l'application qui y est faite du cinquième des droits de timbre payés par la Banque, en vertu de la loi du 10 septembre 1862, et dont il lui est tenu compte par l'État, conformément à cette loi, par compensation sur les droits auxquels elle est soumise.

Nous dirons quelques mots du passif du bilan. Trois articles seulement, Passif du bilan.

la réserve, la circulation et les comptes courants méritent de fixer l'attention de l'assemblée générale.

Réserve.	Notre fonds de réserve figurait au bilan arrêté le 31 décembre 1865,	
	pour	fr. 40,312,192 56
	Au bilan de l'année dernière, que nous soumettons	
	aujourd'hui à l'assemblée générale, il s'élève à	11,514,648 14
	Il s'est donc accru cette année de	fr. 1,202,455 58

Cette augmentation importante provient, en grande partie, de la part des bénéfices attribués à la réserve en vertu de l'art. 16 des statuts, laquelle s'est élevée, comme nous l'avons démontré tout à l'heure à fr. 1,059,988-08 et le surplus, soit fr. 142,467-50, forme la partie des intérêts de la réserve qui ne sera pas distribuée aux actionnaires.

Comme l'année dernière, on préleva, sur ce compte, au 1^{er} mars prochain, la somme de fr. 300,000, dont le Conseil général et M. le Ministre des finances ont de nouveau autorisé la répartition entre les actionnaires; le fonds de réserve sera alors de fr. 11,214,648-14.

Le fonds de réserve était représenté, au 31 décembre, par fr. 3,495,500 de fonds belges, 4 1/2 p. c., fr. 2,336,000 de 4 p. c. et fr. 9,651,000 de 2 1/2 p. c.

La valeur de ces fonds publics au cours de la Bourse du 31 décembre 1866, était d'environ fr. 100,000 au-dessus du prix de l'achat qui en a été fait pour le fonds de réserve.

Billets de banque.	Le chiffre d'émission des billets au porteur était, au 31 décembre 1866,	
	de	fr. 151,000,000
	Mais à cette époque, il s'en trouvait dans toutes nos	
	caisses, pour	26,612,620
	Le chiffre effectif de la circulation était donc de . . fr.	124,387,380
	Au 31 décembre 1865, il était de	125,106,120
	Différence en moins cette année	fr. 718,740

Voici maintenant quel a été, en 1866, le mouvement des billets de banque, tant à Bruxelles que dans toutes nos agences de province :

Les recettes se sont élevées à fr. 1,020,987,000
dont fr. 353,241,000 en espèces et fr. 667,746,000 en billets.

La totalité des paiements a été de fr. 1,041,618,000
dont fr. 288,520,000 en espèces et fr. 783,098,000 en billets.

Ces chiffres, comparés à ceux de l'exercice antérieur, constatent une amélioration assez sensible dans le mouvement de la circulation fiduciaire. En effet, la proportion des espèces aux billets, dans les recettes, se rapproche beaucoup plus du tiers, tandis que, dans les paiements, les espèces figurent en moyenne dans une proportion qui n'excède que le quart, et qui est relativement inférieure à celle de l'année précédente.

Le chiffre des billets présentés à l'échange, dans les agences de province, a été, en 1866, de fr. 146,269,000, soit fr. 23,634,000 de plus qu'en 1865, et celui des espèces versées pour obtenir des billets de fr. 42,375,000, soit fr. 10,370,000 de moins que l'année précédente.

La balance des comptes courants créditeurs, en y comprenant celui du trésor et le réescompte du portefeuille de la succursale, figure au bilan de cette année pour fr.	55,798,121 43	Comptes courants.
Au 31 décembre 1865, elle s'élevait à	64,101,719 96	
Différence en moins cette année fr.	8,303,598 53	

Le nombre total des comptes courants ouverts à la Banque à Bruxelles est de 390 (soit 7 de plus qu'en 1865); au 31 décembre dernier, 95 de ces comptes (soit 39 de moins), étaient créditeurs et 27 d'entre eux avaient pour cause des prêts sur fonds publics donnant lieu à une bonification d'intérêt en faveur des emprunteurs, sauf une différence de 4 p. c. au profit de la Banque.

Les intérêts bonifiés de ce chef avaient été, en 1865, de fr.	27,277 56
Cette année, ils se sont élevés à	31,289 07
Différence en plus fr.	4,011 51

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons fait mention de la

résolution que nous avons prise d'organiser à Liège, à titre d'essai, des comptes courants analogues à ceux qui sont ouverts à Bruxelles et à Anvers, depuis l'institution de la Banque. Cette mesure, mise à exécution seulement vers la fin de 1865, n'avait pu produire que des résultats insignifiants; ceux obtenus en 1866 ont été d'une assez grande importance. Ainsi 27 comptes, soit 4 de plus qu'au 31 décembre précédent, y ont été ouverts; le mouvement général a été de fr. 34,243,755-96, et le solde créditeur de ces comptes, à l'époque de l'arrêté du bilan, s'élevait à fr. 886,442-81.

Vous vous rappelez aussi, Messieurs, que la Banque admet gratuitement les versements faits dans toutes ses agences de province, au profit des personnes auxquelles elle a accordé des comptes courants à Bruxelles, Anvers et Liège.

En 1866, les versements se sont élevés à fr.	239,629,004 10
En 1865, ils avaient atteint le chiffre de	<u>247,842,849 93</u>
Différence en moins cette année . . fr.	8,213,845 83

Malgré cette légère différence, bien justifiée par les circonstances qui ont ralenti le mouvement des affaires industrielles et commerciales, il reste démontré, par l'importance du chiffre de ces versements, combien le commerce apprécie cette faculté, dont il use aussi largement, et tout l'avantage qu'il en retire.

Nous dirons un mot aussi des lettres de crédit que la Banque délivre à Bruxelles et dans toutes les villes de province où elle a des agents, moyennant une minime commission de 1/4 pour mille.

En 1866, 10,620 lettres de crédit ont été délivrées, pour fr.	36,606,484 48
En 1865, il en avait été délivré 7,420, pour une somme totale de	<u>31,818,272 52</u>

L'accroissement de ce service a donc été, pour cette année, de 3,200 lettres de crédit et en somme de . . fr. 4,788,211 96 soit d'environ 15 p. c.

Le mouvement général des comptes courants à Bruxelles, pendant

l'année 1866, s'est élevé à l'entrée à fr.	598,506,406 94
et à la sortie à. fr.	595,128,761 67
Et en ajoutant le mouvement du compte du trésor, en recette et en dépense, soit fr.	<u>478,315,839 35</u>
On voit que le mouvement d'entrée et de sortie, pour Bruxelles seulement, a été de fr.	1,671,951,007 96
En 1865, ce mouvement avait été de fr.	<u>1,615,475,783 40</u>
Différence en plus cette année fr.	56,775,224 56

Quoique les opérations de notre succursale d'Anvers n'aient pas produit Succursale d'Anvers.
cette année un résultat aussi avantageux que les cinq précédentes, nous
avons lieu cependant d'être très-satisfaits de la manière dont elles ont été
dirigées.

Le tableau litt. *M*, indique le résumé comparatif des bénéfices bruts réa-
lisés pendant les six dernières années, y compris celle dont le bilan vous
est soumis. Vous remarquerez une différence en moins de fr. 140,000 sur
1865 et de fr. 540,000 sur 1864. Cette réduction provient presque entière-
ment de la diminution de l'escompte, les autres produits étant de très-peu
d'importance, et elle s'explique par la dépression des affaires et par les
sinistres qui ont éclaté dans divers pays, et ont affaibli généralement la
confiance et le crédit sans lesquels le commerce ne peut prendre son essor.

Nous croyons inutile de revenir en détail sur les opérations de cette suc-
cursale, qui sont comprises dans les divers tableaux joints à ce rapport et
dont les résultats généraux vous ont été présentés avec ceux de notre éta-
blissement central et de nos comptoirs; mais nous ne pouvons nous dispenser
de faire ressortir ici l'importance du mouvement des comptes cou-
rants ouverts par la Banque Nationale au commerce d'Anvers.

En 1866, le nombre de ces comptes a été de 277, soit 13 de plus qu'en 1865, et le mouvement de l'année de fr.	2,089,487,149 72
En 1865, ce mouvement avait été de fr.	<u>2,272,690,583 52</u>
soit en moins pour l'année dernière fr.	183,203,463 80

En ajoutant au mouvement des comptes courants de la succursale s'élevant à	fr.	2,089,487,119	72
Celui que nous avons constaté pour Bruxelles, soit		1,671,951,007	96
<hr/>			
Nous trouvons que le mouvement général de l'année (1) a été de	fr.	3,761,438,127	68
En 1865, il avait été de	fr.	3,887,866,366	92
<hr/>			
Il y a donc, pour le dernier exercice, une différence en moins de	fr.	126,428,239	24

Comptoirs.

Nous terminerons ce rapport, comme d'habitude, en vous présentant une courte analyse des opérations de nos comptoirs de province.

Un nouveau comptoir d'escompte a été créé à Audenarde cette année, et celui de Philippeville, qui avait été créé il y a déjà longtemps, mais qui depuis plusieurs années avait cessé ses opérations, a été réorganisé sur d'autres bases et avec un personnel nouveau.

La Banque, outre sa succursale d'Anvers, possédait donc, au 31 décembre dernier, trente comptoirs d'escompte dans toutes les provinces du royaume. Les villes de Tongres, Furnes, Roulers et Ostende sont les seules qui soient dépourvues de comptoirs, quoique la Banque y ait des agences faisant le service du caissier de l'État.

Les tableaux *H* et *I* présentent le relevé des opérations des comptoirs. Nous pouvons donc nous borner à vous donner ici quelques aperçus sur leurs résultats.

En 1865, les comptoirs avaient envoyé à la Banque : 514,283 effets, s'élevant à	fr.	524,010,256	16
En 1866, ils ont remis : 553,100 effets pour une somme de		570,777,568	90
Il y a donc en plus cette année : 38,817 effets, et en somme	fr.	46,767,312	74

(1) Le produit des bordereaux d'escompte est porté, à Bruxelles seulement, au crédit des comptes courants.

Il est à remarquer que ce sont les comptoirs de province qui ont profité, pour la plus grande partie, du développement qu'ont pris nos opérations d'escompte dans le cours de l'année dernière, et ceci est une nouvelle preuve de la haute utilité de cette institution qui répand et fait pénétrer le crédit jusqu'aux points les plus reculés du pays.

Quant au produit de l'escompte de tous les comptoirs, il a été cette année de fr.	3,250,849 17
En 1865, il s'était élevé à	<u>2,930,624 12</u>

La différence, en faveur du dernier exercice, est donc de fr.	320,225 05
---	------------

Nous rappellerons, comme nous l'avons déjà fait l'année dernière, que les comptoirs interviennent pour beaucoup plus des trois cinquièmes dans le montant général des escomptes de la Banque. Anvers et Bruxelles se partagent les deux autres cinquièmes dans des proportions inégales, mais avec une différence assez importante en faveur de Bruxelles.

Nous devons constater, Messieurs, en terminant ce rapport, que nos agents en province, nos chefs de service à Bruxelles et à Anvers, et généralement tous les employés sous leurs ordres, ont continué à remplir leurs devoirs avec une intelligente exactitude. Nous sommes certains que ces paroles de satisfaction et d'encouragement ne pourront que stimuler leur zèle.

Arrivés au terme de la tâche qui nous est imposée par les statuts, il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à exprimer la confiance, que vous serez satisfaits, non-seulement des résultats de l'exercice qui vient de s'accomplir, mais surtout de la bonne situation de notre établissement à la fin d'une année marquée par une série aussi nombreuse d'événements calamiteux. Les communications que nous avons eu l'honneur de vous faire établissent, en effet, à la dernière évidence, que la Banque, au milieu de cette crise désastreuse, a multiplié ses services et fait usage de toutes ses ressources pour venir en aide au commerce et à l'industrie, tout en agissant cependant avec assez de prudence pour n'avoir à subir, en définitive, que des atteintes assez légères.

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.

RAPPORT

du Conseil des Censeurs.

MESSIEURS,

Le rapport dont M. le Gouverneur vient de vous donner lecture, l'énumération de toutes les opérations de la Banque Nationale, pendant l'année 1866, et leur comparaison avec celles de l'exercice précédent, permettent à votre Conseil des censeurs de n'attirer votre attention que sur quelques points spéciaux et de borner, à des considérations générales, le rapport qu'ils ont l'honneur de vous soumettre.

La guerre qui éclata vers le mois de mai a été l'événement le plus important de l'année; la crise financière et industrielle qui en fût la suite inévitable a amené, pour la Banque Nationale, l'épreuve la plus difficile qu'elle ait eu à passer depuis sa création.

Cette épreuve, Messieurs, notre établissement a pu la traverser sans subir de pertes fort importantes, quoique son portefeuille fût engagé, à cette époque, pour des sommes considérables tant à Bruxelles qu'à la succursale d'Anvers; mais, si nous avons échappé aux effets de la crise qui a

sévi avec tant d'intensité, nous le devons à la prudence de l'administration et à la bonne organisation de nos comptoirs, responsables de toutes les opérations d'escompte faites par leur entremise; aussi, nous avons traversé cette année, si pleine d'événements désastreux, sans que le crédit de la Banque ait éprouvé la moindre atteinte.

Nous nous sommes associés à toutes les mesures qui nous ont été proposées par l'administration pour défendre notre encaisse contre une demande exagérée de capitaux, et pour nous maintenir dans les règles qui nous sont tracées par les statuts; nous sommes heureux de pouvoir constater que le loyer des capitaux a été, en général, moins élevé en Belgique que sur les autres marchés financiers de l'Europe, à l'exception de la France, où la Banque a pu conserver, pendant toute l'année, un encaisse métallique très-considérable.

Le développement de nos opérations d'escompte a eu une influence favorable sur les bénéfices de la Banque; cependant et quoiqu'ils fussent supérieurs à ceux de 1865, nous avons approuvé la mesure qui nous a été proposée d'y ajouter une somme de 300 mille francs à prélever sur les intérêts de notre capital de réserve, parce qu'il s'accroît en outre tous les ans d'une somme considérable par la part des bénéfices qui lui est attribuée, en vertu de l'art. 16 de nos statuts.

Le chiffre de notre réserve est inscrit au bilan qui vous est soumis pour une somme de fr. 11,546,648-14 et atteindra, dans peu de temps, la moitié de notre capital; aujourd'hui il représente déjà fr. 460-58 par action.

Nous croyons devoir signaler à votre attention, Messieurs, la situation de notre établissement :

Son passif envers des tiers par billets en circulation ou existant dans ses caisses, s'élevait au 31 décembre à fr. 151,000,000 »

Les créances par comptes courants, y compris le solde créditeur du trésor, s'élevaient à 55,798,121 43

Ensemble fr. 206,798,121 43

Tandis que son actif en lingots, bons d'affinage et valeurs de portefeuille s'élevaient à fr. 227,292,923 83

Cet actif dépasse donc le passif exigible de plus de 20 millions, et nous possédons, en outre, une somme à peu près égale en fonds publics et en immeubles. — Une position aussi assurée justifie la confiance du public dans les valeurs de la Banque Nationale.

Vous aurez remarqué, Messieurs, que nos frais généraux prennent, chaque année, une extension assez considérable, mais leur proportion avec le mouvement général des affaires se réduit graduellement; l'augmentation s'explique, du reste, facilement : tous les ans, à peu près, la Banque est chargée de services nouveaux dans l'intérêt public; au service du caissier de l'État se sont joints ceux du crédit communal, des titres au porteur de la dette publique, de la caisse générale d'épargne et de retraite, et tous ces services, qui se font presque gratuitement, accroissent les difficultés et la responsabilité de l'administration, exigent une augmentation de personnel et justifient les dépenses qui en sont la conséquence.

En résumé, il est incontestable que la Banque Nationale rend d'immenses services au public; aux facilités qu'elle accorde au commerce en faisant l'encaissement gratuit de tous les effets qui lui sont remis, à l'échéance, tant à Bruxelles, à Anvers qu'à Liège, à l'escompte des effets sur toutes les localités de la Belgique, aux virements de fonds d'une place à l'autre, au moyen d'accréditifs, il convient d'ajouter, aujourd'hui, l'ouverture de comptes courants, semblables à ceux qui existent à Bruxelles et à Anvers, dont la Banque a fait l'essai à Liège, avec un résultat très-satisfaisant. Nous ne doutons pas que l'administration, toujours soucieuse des intérêts du public, ne s'applique à développer ce service qui doit augmenter nécessairement la circulation des capitaux.

Votre Conseil des Censeurs a éprouvé des pertes bien sensibles, pendant le courant de l'année dernière: M. le comte Augustin de Baillet, Censeur depuis 1854, et M. le baron Osy de Wychen, qui, dès l'origine de la Banque, avait été honoré des suffrages unanimes des actionnaires, nous ont été enlevés en quelques jours. M. le comte de Baillet, malgré ses souffrances, assistait encore à nos séances quelques jours avant sa mort, tant était fort chez lui le sentiment de ses devoirs; de même, M. le baron Osy présidait notre Conseil et y faisait preuve d'un esprit intelligent et de connaissances

toutes spéciales en matières financières. Vous vous associez à nous, Messieurs, pour offrir à la mémoire de ces deux hommes honorables le tribut de nos justes regrets.

Nous nous réunissons aussi à l'administration pour consigner, au procès-verbal de cette séance, le témoignage de regret que nous a fait éprouver la mort de M. Kreglinger, Commissaire du Gouvernement auprès de la Banque Nationale.

Nous avons approuvé le bilan qui vous est soumis et nous en avons donné décharge à l'administration.

Le Rapporteur,

BARON GRENIER.

Les Censeurs,

E. ANSPACH.

A. JAMAR.

MICHIELS-LOOS.

E. NAGELMACKERS.

F. VANDEVIN.



ANNEXES.

ACTIF.

BILAN arrêté au

Portefeuille, à Bruxelles et en province, et effets à l'encaissement		137,527,779 60
Caisse. { Espèces et lingots	55,453,860 80	} 89,765,144 23
{ Effets échus	7,698,663 45	
{ Billets de banque	26,612,620 »	
Prêts sur fonds publics.		4,648,590 37
Fonds publics.		1,880,886 75
Fonds publics de la réserve		10,454,381 67
Succursale d'Anvers. — Valeur présumée des effets en souffrance.		200,000 »
Immeubles, matériel et mobilier		416,907 »
Nouvel immeuble	2,714,985 36	} 2,367,416 04
id. A déduire les amortissements effectués jusqu'à ce jour.	347,539 32	
Solde des frais de premier établissement		88,954 »
Coupons à recevoir		175,075 12
Trésor public. — Fonds publics déposés		64,719,398 58
Dépôts volontaires		10,097,588 40
Cautionnement des agents et comptoirs.		2,460,000 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. — Valeurs diverses		6,162,296 30
		330,964,418 06

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 10 janvier 1867.

DE HAUSSY, *Gouverneur.*

E. PRÉVINAIRE,

J.-R. BISCHOFFSHEIM,

DE POUHON,

I. DOUCET,

A. PIRSON,

CH. VANHOEGAERDEN,

G. VIGNERON, *Secrétaire.*} *Directeurs.*

NATIONALE.

31 décembre 1866.

PASSIF.

Capital. 25,000 actions de fr. 1,000	25,000,000 »
Billets de banque. Émission à ce jour	151,000,000 »
Comptes courants. Divers pour solde, y compris le réescompte de la succursale.	55,798,121 45
Succursale d'Anvers. Rentrée en liquidation sur effets en souffrance	197,845 71
Mandats à payer.	149,355 72
Intérêts et réescompte sur 1867.	562,256 30
Trésor public. Dépôts en numéraire	332,000 »
Trésor public. Dépôts en fonds publics.	64,719,398 58
Déposants.	10,097,588 40
Agents et Comptoirs. Cautionnements.	2,460,000 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. Valeurs diverses	6,162,296 30
Dividende à répartir (2 ^m e semestre)	2,456,250 »
Trésor public. Art. 7 de la loi du 5 mai 1850.	528,247 62
Part de l'Administration. Art. 54 des statuts	105,757 29
Fonds de réserve.	11,514,648 14
Trésor public, pour l'escompte excédant 6 p. c. — Art. 3 de la loi du 5 mai 1865.	80,654 57

330,964,418 06

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 12 janvier 1867.

B^{on} GRENIER,
 E. ANSPACH,
 A. JAMAR,
 MICHIELS-LOOS,
 NAGELMACKERS-ORBAN,
 F. VAN DE VIN.

Résumé du compte de Profits

A escompte. Réescompte sur 1867, à Bruxelles		327,874 44
» Succursale d'Anvers. Id.		57,218 31
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus par anticipation.		20,168 61
» Id. de la succursale d'Anvers, id.		1,926 27
» Frais généraux. Pour solde de ce compte		812,478 45
» Id. de la succursale, id.		106,407 63
» Comptes courants. Pour intérêts restitués sur comptes courants résultant de prêts sur fonds publics		31,289 07
» Caisse. Pour droit de patente de la Banque		84,022 34
» Effets en souffrance. Solde de ce compte à Bruxelles.	*	171,340 12
» Id. id. à Anvers		28,940 71
» Amortissement { des immeubles anciens 1/35.	41,630 »	29,680 »
{ du mobilier 1/10.	5,050 »	
{ moins value sur la réalisation du mobilier hors d'usage.	15,000 »	
» Nouvel immeuble. Amortissement.		81,635 03
» Trésor public, pour l'escompte excédant 6 p. c.		80,654 57
» Dividende aux actionnaires. { 1 ^{er} semestre, 25,000 coupons à fr. 25	625,000 »	3,081,250 »
{ 2 ^e id. 25,000 id. à fr. 98-25	2,456,250 »	
» Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 5 mai 1850		1,059,988 08
» Trésor public. Art. 7 id.		528,247 62
» Part de l'Administration. Art. 54 des statuts		103,757 29
		6,608,878 54

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 10 janvier 1867.

DE HAUSSY, *Gouverneur.*

E. PRÉVINAIRE,

J.-R. BISCHOFFSHEIM,

DE POUHON,

I. DOUCET,

A. PIRSON,

C. VANBOEGAERDEN,

G. VIGNERON, *Secrétaire.*

} *Directeurs.*

NATIONALE.

et Pertes de l'année 1866.

Par escompte. Produit brut.	5,348,461 46	}	6,194,277 72
Id. Succursale d'Anvers, id.	845,816 26		
Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province	182,698 11	}	196,959 02
Id. Id. à la succursale d'Anvers.	14,260 91		
Fonds publics. Intérêts acquis.			147,584 22
Comptes courants. Pour commission et change.			3,000 »
Caisse. Intérêts sur dépôts de matières d'or et d'argent			45,454 69
Droits de garde sur dépôts volontaires.			10,640 90
Effets en souffrance. Recouvrements sur les exercices antérieurs.			3,706 11
Id. Id. à la succursale.			3,443 42
Bénéfices divers de la succursale.			3,812 46
			6,608,878 54

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 12 janvier 1867.

B^{on} GRENIER,
 E. ANSPACH,
 A. JAMAR,
 MICHELS-LOOS,
 NAGELMACKERS-ORBAN,
 F. VAN DE VIN.

BANQUE NATIONALE.

Répartition des bénéfices de 1866.

Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre		4,150,242 99	
Plus les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires.		625,000 »	
	4,775,242 99	4,775,242 99	
Pour établir la part de l'Administration :			
Déduire 5 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000	1,250,000 »		
Prélever 3 p. c. sur la différence	5,525,242 99	105,757 29	
		4,669,485 70	4,669,485 70
Pour établir la réserve et la part de l'État :			
Déduire 6 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000		1,500,000 »	
Reste.		3,169,485 70	
Prendre pour la réserve 1/3 de cette somme		1,056,495 23	1,584,742 85
» pour l'État 1/6 »		528,247 62	
Reste.			3,084,742 85
Pour établir le dividende :			
Déduire les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires			625,000 »
Reste.			2,459,742 85
A répartir sur 25,000 actions. Soit par action	98 25		
Reliquat porté au fonds de réserve.	5,492 85		
RÉCAPITULATION.			
Part des actionnaires, 25,000 coupons à fr. 98-25.		2,456,250 »	
» de la réserve { le 1/3 ci-dessus.	1,056,495 23	1,059,988 08	
{ le reliquat	5,492 85		
» de l'État, 1/6		528,247 62	
» de l'Administration.		105,757 29	
Total égal au solde des profits et pertes.		4,150,242 99	

BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des bilans des cinq dernières années.

	1862.	1863.	1864.	1865.	1866.
Passif de la Banque envers elle-même.					
Capital	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve.	7,120,097 06	7,870,625 14	8,990,131 17	10,312,192 56	11,514,648 14
Dividendes aux actionnaires . .	2,595,750 »	2,562,500 »	3,062,500 »	2,695,750 »	3,081,250 »
Passif envers des tiers.					
Billets de banque.	143,600,000 »	139,800,000 »	134,650,000 »	140,700,000 »	151,000,000 »
Comptes courants.	67,852,803 25½	42,852,946 75½	44,212,837 95	64,101,719 96	55,798,121 45
Trésor pub. — Fonds pub. déposés.	»	20,768,150 »	26,811,100 »	58,779,742 »	64,719,398 58
Dépôts volontaires.	»	7,722,995 40	9,043,993 40	10,424,372 47	10,097,588 40
Agents et Comptoirs. — Caution.	»	»	2,192,500 »	2,342,500 »	2,460,000 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses	»	»	»	»	6,162,296 50
Rachat du péage de l'Escaut. . .	»	12,092,867 72	»	»	»
Divers	935,661 82	1,148,983 91	1,372,866 07	1,870,600 28	1,756,115 21
TOTAL (1)	249,102,312 11½	259,819,066 92½	255,535,928 59	316,224,877 27	331,589,418 06
Actif.					
Portfeuille.	159,383,409 61	151,239,662 61	122,108,085 08	146,726,755 13	137,527,779 60
Caisse.	96,817,688 79½	74,414,999 53½	80,145,865 34	79,523,426 34	89,765,144 23
Prêts sur fonds publics.	3,759,915 86	3,689,375 86	4,107,643 86	3,995,626 77	4,648,590 37
Fonds publics.	483,500 »	334,500 »	»	1,561,150 04	1,880,886 75
Fonds publics de la réserve. . .	6,327,376 04	7,102,754 49	7,888,494 15	9,507,357 50	10,454,381 67
Immeubles et mobilier.	1,387,591 31	1,699,958 31	2,241,910 01	2,628,140 96	2,784,323 04
Trésor pub. — Fonds pub. déposés.	»	20,624,950 »	26,556,350 »	58,345,482 »	64,719,398 58
Dépôts volontaires.	»	7,722,995 40	9,043,993 40	10,424,372 47	10,097,588 40
Cautionnem ^{ts} des agents et compt ^{rs} .	»	»	2,192,500 »	2,342,500 »	2,460,000 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses	»	»	»	»	6,162,296 50
Rachat du péage de l'Escaut . .	»	12,092,867 72	»	»	»
Divers.	943,052 50	897,005 »	1,051,086 75	1,170,086 26	1,089,029 12
TOTAL.	249,102,312 11½	259,819,066 92½	255,535,928 59	316,224,877 27	331,589,418 06

(1) Il est à remarquer que le total des bilans excède le chiffre total indiqué au tableau litt. A de fr. 625,000, résultant du dividende payé pour le 1^{er} semestre.

Tableau comparatif des opérations et de

	1862.		1863.	
	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
Portefeuille. Escompte	671,293,477 36	3,689,781 33	699,926,936 54	5,998,068 23
Succursale d'Anvers. Id.	168,878,558 30	914,768 93	162,687,076 34	989,806 07
Fonds publics	3,190,301 20	415,243 94	317,843 50	52,436 69
Avances sur fonds publics	Bruxelles et Province 17,348,006 86 Anvers . . . 1,673,134 67	148,747 10 19,748 49	12,320,639 72 2,047,784 67	145,743 78 18,201 78
Trésor public	185,909,421 84	"	185,797,990 60 $\frac{1}{2}$	"
Correspondants étrangers	"	5,424 03	"	8,419 34
Dépôts volontaires, bénéfices divers, recouvrements sur effets en souffrance des années antérieures	"	11,649 81	15,118,788 40	9,302 95
Caisse, agio et commission sur opérations en matières d'or et d'argent.	"	59,074 30	106,603,459 75	73,154 89
	1,048,292,900 23	3,264,437 95	1,183,220,519 52 $\frac{1}{2}$	5,295,133 73
Mouvement des caisses.				
	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
Caisse centrale	617,377,720 56	568,196,890 34	679,196,841 23	604,781,841 71
Caisse des agents de la Banque.	1,105,611,100 15	1,046,628,731 17	1,183,514,556 79	1,139,558,635 47
	1,722,988,820 71	1,614,825,621 51	1,862,711,398 04	1,744,340,477 18

NATIONALE.

leurs produits, de 1862 à 1866.

1864.		1865.		1866.	
OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
653,055,748 82	5,191,437 75	898,132,584 79	4,547,629 49	801,452,247 90	5,348,461 46
171,316,139 78	1,372,679 38	155,147,601 60	965,004 45	159,471,041 50	848,816 26
334,500 »	63,041 16	6,443,250 »	»	3,821,909 04	147,584 22
16,224,339 87	180,154 62	16,738,325 86	164,803 23	20,179,088 73	182,698 11
1,659,788 59	13,142 30	2,735,152 40	23,203 10	1,581,939 31	14,260 91
219,404,962 53	»	277,808,533 50	»	234,804,828 06	»
»	981 20	»	4,723 70	»	»
13,966,562 55	24,748 75	18,966,077 24	50,328 74	21,459,393 96	24,602 89
97,025,157 20	61,306 51	95,276,749 62	55,960 07	32,094,363 05	45,454 69
1,172,965,199 34	6,909,491 67	1,471,248,275 01	5,791,682 78	1,254,864,811 55	6,608,878 54
RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
693,010,656 67	652,370,134 95	671,975,438 31	635,190,931 39	674,235,948 64	668,924,412 07
1,206,176,979 07	1,166,674,533 51	1,491,319,226 29	1,418,766,533 27	1,467,169,841 02	1,467,196,579 10
1,899,187,635 74	1,819,044,668 46	2,163,294,664 60	2,053,957,464 66	2,141,405,789 66	2,153,120,991 17

ANNEXE F.

BANQUE NATIONALE.

Extrait des situations publiées mensuellement, en 1866, en exécution de l'art. 22 de la loi du 5 mai 1850.

MOIS.	ENCAISSE	PORTEFEUILLE.	CIRCULATION.	COMPTES	AVANCES
	MÉTALLIQUE. — Espèces et lingots.			COURANTS.	SUR FONDS PUBLICS.
Janvier. . .	59,819,459 82	148,381,054 54	125,104,860	61,649,808 99	3,413,886 77
Février. . .	62,091,286 47	139,656,600 16	117,736,030	61,992,274 49	3,097,465 73
Mars. . .	57,743,289 78	138,396,913 03	116,407,140	60,045,772 89	3,075,385 73
Avril. . .	55,716,419 50	137,642,504 41	118,877,510	54,974,430 91	3,917,971 77
Mai. . .	53,631,170 14	149,225,845 24	122,913,380	60,737,336 18	3,898,051 77
Juin. . .	53,534,441 74	153,710,190 87	130,098,700	57,770,603 87	4,239,656 77
Juillet. . .	57,133,700 94	140,210,079 61	125,634,050	57,226,956 02	4,181,782 77
Août. . .	61,365,884 48	130,984,270 56	118,991,410	52,966,258 91	4,083,824 40
Septembre	61,400,029 48	131,726,911 29	117,959,810	55,010,627 60	4,058,083 17
Octobre. . .	52,171,614 15	138,832,882 78	119,342,080	51,277,654 11	3,960,148 37
Novembre.	51,299,904 48	144,010,051 54	118,1 3,710	56,430,336 51	4,098,800 37
Décembre.	55,453,860 80	145,226,443 03	124,387,380	55,798,121 43	4,648,590 37
Moyenne mensuelle . . .		141,500,312			

BANQUE NATIONALE.

Tableau comparatif de la répartition de l'ensemble des escomptes pendant les années 1862, 1863, 1864, 1865 et 1866.

ANNÉES.	SUR LA BELGIQUE.		SUR L'ÉTRANGER.		TOTAL DES ESCOMPTEs.	
	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.
1862	547,477	774,064,513 78	10,429	66,107,521 88	557,906	840,172,035 66
1863	654,997	820,900,953 90	4,500	41,713,058 98	659,497	862,614,012 88
1864	732,364	824,351,888 60	395	12,115,719 66	732,759	836,467,608 26
1865	804,037	876,353,120 27	1,072	21,779,464 52	805,109	898,132,584 79
1866	831,994	907,915,319 96	2,053	33,007,969 44	834,047	940,923,289 40

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	EFFETS ESCOMPTÉS à 3 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 3 1/2 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 4 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 4 1/2 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 5 %.		
	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.
	ALOST.	455	1,194,513 66	5,745 41	2,704	1,070,872 87	9,508 31	387	1,147,533 70	6,522 60	2,487	1,270,155 88	7,574 17	290	923,789 72
ARLON	15	81,696 51	341 29	605	4,023,706 77	34,604 44	15	61,200 10	317 69	473	2,028,816 93	32,001 86	5	11,245 06	107 89
AUDENARDE	223	560,052 92	3,600 41	1,124	765,519 69	5,477 91	58	127,816 53	1,118 61	181	158,987 76	1,471 18	32	60,635 30	621 44
BRUGES.	957	3,798,279 02	21,074 78	1,472	2,310,308 16	12,847 92	812	3,973,208 65	21,822 28	1,570	2,417,660 97	11,758 67	342	1,572,150 23	11,386 11
CHARLEROI.	3,110	6,581,759 32	27,928 98	33,227	17,151,527 19	80,097 85	2,181	3,909,523 89	23,464 45	34,790	17,800,531 94	121,518 08	2,351	4,032,149 49	31,809 45
COURTRAI	591	3,113,744 93	11,642 70	818	869,173 32	3,148 55	647	3,994,244 07	23,147 58	672	746,969 54	3,093 18	431	2,492,054 09	18,743 13
DINANT	153	415,378 98	1,976 18	1,660	1,426,069 75	8,550 20	158	372,855 46	2,034 09	1,561	1,155,705 57	8,979 11	99	265,790 85	2,165 96
GAND.	3,772	12,364,919 81	58,984 36	16,928	14,632,946 66	78,888 13	4,543	16,332,007 25	115,093 15	15,477	17,556,292 60	121,928 68	3,222	13,230,915 39	110,067 58
GRAMMONT.	420	478,815 36	2,017 90	10,714	4,950,900 91	35,336 38	347	473,539 50	3,558 14	11,310	5,417,921 21	49,743 75	248	356,319 51	3,538 36
HASSELT	82	112 644 25	646 14	781	631,060 45	3,800 92	80	126,806 22	974 78	617	479,904 18	3,729 43	65	110,993 53	1,083 47
HUY	681	1,750,495 55	9,256 61	7,103	5,504,807 08	32,119 84	631	1,575,016 71	10,451 64	6,405	4,822,549 70	56,754 37	376	877,475 87	6,930 90
LA LOUVIÈRE.	1,465	2,068,098 41	11,572 86	11,287	7,223,020 44	45,676 92	842	1,551,329 65	11,260 78	9,616	6,523,783 83	53,839 54	376	684,182 18	6,710 11
LIÈGE	1,453	5,375,621 21	20,474 64	14,795	11,218,666 94	55,734 87	1,324	5,591,268 99	28,423 77	11,256	9,906,941 55	59,196 08	906	3,806,985 24	20,914 38
LOUVAIN.	245	538,859 44	2,000 66	2,157	1,288,679 34	3,257 27	229	569,401 64	3,806 83	1,806	1,087,282 67	4,823 06	166	425,436 87	3,144 15
MALINES.	539	2,307,018 61	15,450 20	1,330	798,011 82	4,443 43	350	1,630,698 95	16,006 49	1,171	711,475 17	5,006 98	271	1,182,519 88	14,118 95
MARCHE.	68	237,852 24	1,814 25	118	264,062 84	1,668 90	59	139,990 61	1,323 84	117	165,397 36	1,294 10	33	102,011 78	1,299 44
MONS.	1,604	4,486,965 93	21,754 12	8,124	9,771,609 94	57,528 28	1,087	2,730,717 57	16,136 55	5,840	6,759,834 66	50,204 37	840	2,119,351 63	15,442 3
NAMUR	514	1,744,875 65	8,089 46	3,512	2,708,789 53	13,549 94	520	1,861,384 55	11,986 86	2,291	1,503,484 66	8,862 49	227	875,169 97	5,120 96
NEUFCHATEAU.	36	41,861 83	250 38	843	1,556,743 43	10,611 29	14	53,460 3	457 15	490	1,168,409 52	11,990 47	10	86,652 50	1,062 58
NIVELLES	698	993,763 78	5,385 48	7,303	5,098,351 27	30,719 67	571	809,477 39	6,265 3	6,324	4,484,657 21	35,168 32	381	604,027 62	5,825 23
PHILIPPEVILLE.	586	652,253 34	4,024 03	6,489	2,517,039 19	16,775 24	211	224,337 54	1,785 07	1,308	508,687 41	4,179 91	83	90,041 42	937 12
RENAIX	389	647,102 53	4,139 89	7,423	3,415,160 63	22,832 50	399	623,248 81	4,678 06	7,151	5,484,098 78	29,966 16	509	432,985 85	4,469 55
SAINT-NICOLAS	746	5,081,497 97	55,190 81	4,460	2,400,144 75	15,191 43	481	2,726,077 65	24,104 74	3,051	1,859,641 23	13,143 10	329	1,477,899 15	14,121 19
TERMONDE	179	540,863 77	2,806 66	917	653,460 17	2,931 47	129	316,368 94	2,026 11	570	484,693 74	2,579 09	90	250,751 70	1,886 71
TIRLEMONT	169	375,760 11	2,357 67	632	1,094,566 79	6,149 74	88	301,314 65	2,445 60	320	475,221 88	3,900 72	41	187,974 61	1,678 41
TOURNAI	567	1,681,146 40	8,031 29	2,588	1,899,483 21	8,812 3	851	3,133,739 57	23,145 45	2,617	2,215,074 58	13,719 49	594	2,163,910 53	18,218 79
TURNHOUT	247	517,429 39	3,066 76	519	426,187 54	2,502 24	223	646,625 78	5,049 06	481	398,394 91	2,943 61	138	398,160 98	3,877 20
VERVIERS	1,513	6,931,268 78	31,432 87	5,955	7,487,747 48	38,746 74	1,326	5,704,239 33	37,587 57	6,491	9,527,345 02	69,962 96	804	3,814,153 89	30,700 18
WAVRE.	243	747,892 48	5,234 91	2,423	1,285,975 02	6,579 71	139	504,318 12	4,689 63	973	330,905 48	3,825 50	111	380,692 63	3,889 21
YPRES	161	581,531 18	3,704 50	484	746,617 53	3,209 41	31	146,157 3	993 3	138	233,948 60	2,131 54	14	87,475 80	1,023 02
ANVERS.	21,901	66,205,766 39	334,147 07	158,373	113,921,037 73	631,172 48	19,053	61,433,838 39	410,632 33	137,234	106,504,972 30	775,619 60	13,213	43,083,893 77	317,422 38
BRUXELLES	6,149	39,837,562 78	159,886 80	4,334	10,116,389 90	33,719 64	4,333	30,737,337 05	171,864 64	4,234	10,587,939 63	54,668 38	3,209	20,928,650 07	156,621 67
	5,642	17,595,131 38	86,334 10	72,104	41,206,787 30	190,370 88	5,874	18,981,631 15	118,572 12	63,813	40,092,204 43	213,087 27	2,933	10,433,381 73	81,443 43
	33,692	123,656,310 33	560,387 97	233,213	167,244,214 93	875,463 3	29,482	111,438,066 79	701,069 31	203,323	138,083,116 38	1,073,373 43	19,337	74,448,103 39	563,487 48
	Echéance moyenne : 54 jours.			Echéance moyenne : 54 jours.			Echéance moyenne : 56 jours.			Echéance moyenne : 54 jours.			Echéance moyenne : 53 jours.		

NATIONALE.

escomptés à Bruxelles et dans les comptoirs pendant l'année 1866.

EFFETS ESCOMPTÉS à 5 1/2 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 6 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 6 1/2 %.			TANTIÈME alloué aux COMPTOIRS.	PART ALLOUÉE A L'ÉTAT sur l'intérêt EXCÉDANT 6 %.	MONTANT NET des INTÉRÊTS.	MONTANT TOTAL des EFFETS ESCOMPTÉS.		MOYENNE des échéances de l'en- semble des escomptes.	TAUX MOYENS de l'escompte pour Bruxelles, Anvers et les comptoirs.	TAUX MOYENS de l'ensemble des escomptes.
EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.			EFFETS.	MONTANT.				
1,501	894,743 81	6,866 12	224	679,794 30	7,595 22	1,221	731,883 69	6,542 40	13,144 64		44,276 52	9,038	8,813,285 03			
351	2,301,140 02	31,383 53	6	20,604 20	294 55	306	1,994,476	32,793 39	29,539 31		102,305 33	1,776	11,422,885 50			
208	118,645 20	1,305 10	34	62,999 44	875 82	152	147,525 40	2,184 13	3,935 09		12,779 51	2,012	2,001,982 04			
4,149	1,353,063 91	9,205 35	585	2,421,891 33	25,220 38	1,606	1,865,534 77	17,384 96	29,860 10		100,840 35	8,493	19,442,077 04			
28,744	14,930,108 78	122,849 05	1,854	3,142,079 62	29,602 07	23,046	11,501,801 72	113,404 82	123,221 11		427,453 59	120,003	79,049,481 95			
570	1,109,815 34	8,293 87	114	457,694 18	2,226 15	446	322,269 40	1,686 63	17,310 86		56,470 91	4,289	15,105,964 87			
1,314	1,037,830 41	9,616 99	104	188,310 98	1,995 62	1,098	871,695 43	10,014 48	10,162 56		35,170 04	6,147	5,753,665 43			
9,773	13,342,273 39	119,110 93	2,732	9,860,427 65	91,540 09	9,873	11,464,370 15	108,775 93	195,998 22		606,390 63	66,340	108,782,052 90			
7,461	3,364,910 67	37,110 70	276	362,607 57	4,226 45	8,188	3,675,767 48	47,784 12	41,023 16		112,942 64	38,964	19,080,782 21			
297	218,267 92	1,901 52	46	71,535 82	737 85	228	178,667 50	2,182 31	3,463 32		11,593 40	2,196	1,929,879 87			
4,767	3,839,222 45	34,370 14	401	1,013,984 71	10,749 31	4,536	3,405,776 36	38,123 35	40,208 32		133,650 81	24,918	22,789,328 43			
4,630	3,413,904 94	33,146 91	834	1,288,712 59	14,793 10	6,717	4,437,410 07	55,417 93	53,245 67		180,172 28	35,767	27,190,448 11			
7,404	6,149,715 43	43,465 48	811	2,667,100 51	21,387 07	8,498	6,405,032 08	59,212 68	70,066 60		233,742 37	46,447	51,321,351 98			
1,134	892,362 66	3,868 01	110	252,388 80	1,523 10	1,033	644,932 52	2,733 70	5,812 66		19,431 12	6,880	5,699,383 61			
854	497,192 08	4,494 12	204	815,522 79	11,498 02	863	489,633 63	5,243 42	17,707 03		88,534 58	5,582	8,432,074 93			
82	121,713 06	1,117 53	36	85,700 74	1,286 75	60	93,109 69	1,163 02	2,533 98		8,433 85	573	1,209,838 32			
4,501	5,412,403 30	47,953 42	804	1,793,378 40	16,938 52	3,918	4,323,039 73	47,200 21	62,143 08		211,008 39	26,748	37,397,301 16			
1,728	1,434,324 41	10,912 36	224	783,733 08	4,458 38	1,289	1,129,204 69	6,933 58	16,265 72		53,611 31	10,305	12,042,902 54			
259	574,406 70	6,592 05	7	16,048 25	140 74	349	699,150 61	10,584 94	9,388 24		32,301 36	2,008	3,996,733 84			
4,698	3,325,023 53	31,312 12	406	651,142 02	7,815 36	4,295	2,879,303 55	33,961 85	35,128 23		121,334 80	24,676	18,845,718 40			
818	235,779 94	2,707 25	316	378,289 81	4,960 55	2,393	1,009,029 12	12,647 77	10,890 76		37,127 08	12,201	5,636,037 80			
5,099	2,646,539 80	26,337 33	216	233,931 21	2,828 09	3,153	1,939,745 01	23,266 32	26,732 49		91,746 31	26,141	13,442,812 65			
1,901	1,142,912 16	9,639 03	237	730,762 13	8,903 74	1,974	1,069,358 77	11,537 74	30,634 27		99,519 51	13,179	16,488,284 81			
472	392,140 77	2,151 33	47	114,570 29	989 78	263	244,689 47	1,883 89	4,001 32		13,223 22	2,667	2,977,540 85			
143	220,493 07	1,589 46	55	412,016 22	1,281 48	236	307,853 87	4,107 29	5,432 32		18,058 05	1,704	5,075,202 90			
2,074	1,683,530 14	11,984 29	178	608,300 56	6,786	314	397,341 68	2,404 39	21,812 43		71,339 25	9,983	13,807,546 47			
378	296,494 94	2,360 72	164	382,548 21	4,513 03	336	228,042 94	2,666 13	6,191 73		20,819 05	2,506	3,291,084 69			
4,792	6,801,316 78	60,387 03	741	2,858,681 43	23,011 56	3,721	3,720,496 74	31,272 32	75,937 57		233,143 66	23,343	46,914,769 42			
828	484,16	3,578 92	84	280,030 50	4,133 23	786	439,142 63	4,300 66	8,501 65		27,649 92	5,380	4,633,167 86			
43	87,360 92	893 33	15	72,275	737 83	137	225,674 53	5,136 61	4,160 64		13,674 60	1,923	2,200,870 60			
97,972	78,330,517 50	686,753 99	11,863	32,429,117 37	315,074 74	93,267	66,845,603 23	703,494 94	973,470 58		3,250,849 17	333,100	570,777,368 90		Brut. 4 50	
3,303	6,306,402 74	57,063 09	2,666	15,267,670 62	110,901 42	3,087	5,488,888 71	42,803 48	"		736,329 32	31,737	139,471,041 50		Net. 3 53	
41,903	24,691,122 32	163,360 83	2,923	9,410,312 79	97,083 74	31,939	34,323,868 42	302,700 76	"		1,285,373 13	247,137	197,666,709 56			
113,173	109,547,842 56	887,379 91	17,436	37,137,199 78	332,039 90	148,203	106,638,362 38	1,018,999 18	973,470 58	80,634 57	3,270,931 62	831,994	907,913,319 96	54 jours.	Brut. 4 58 Net. 3 81	
Échéance moyenne : 53 jours.			Échéance moyenne : 56 jours.			Échéance moyenne : 54 jours.										

Relevé comparatif de l'ensemble des escomptes d'effets de

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Succursale d'Anvers.	1863	23,760	162,687,076 34	907,476 81
	1864	28,867	171,516,139 78	1,257,716 15
	1865	53,653	155,147,601 60	869,912 47
	1866	31,757	139,471,041 50	756 529 52
Banque de Flandre	1863	55,525	85,758,567 80	420,865 61
	1864	51,781	85,899,062 80	564,243 72
	1865	51,700	102,421,148 52	572,695 73
	1866	66,340	108,782,052 90	606,390 63
Comptoir d'Allost.	1863	5,660	5,797,915 28	14,058 84
	1864	5,953	4,480,842 55	23,220 41
	1865	8,107	7,810,395 13	37,827 69
	1866	9,038	8,815,285 65	44,276 52
» d'Arlon	1863	4,299	18,469,645 59	126,685 17
	1864	3,805	16,152,883 32	161,860 14
	1865	2,376	10,932,937 39	90,313 53
	1866	1,776	11,422,885 59	102,305 53
» d'Audenaerde.	1866	2,012	2,001,982 04	12,779 51
» de Bruges	1863	9,824	19,108,874 »	106,924 30
	1864	10,930	18,909,395 »	136,672 »
	1865	8,818	17,268,204 20	91,527 95
	1866	8,493	19,442,077 04	100,840 35
» de Charleroi	1863	128,812	94,119,875 23	504,210 86
	1864	158,072	98,504,706 34	703,254 10
	1865	158,269	89,224,287 76	481,596 46
	1866	129,603	79,049,481 95	427,453 59
» de Courtrai	1863	5,533	3,015,721 33	9,699 »
	1864	4,603	9,215,871 38	58,946 88
	1865	5,483	17,511,691 53	85,082 06
	1866	4,289	15,105,964 87	56,470 91
» de Dinant	1863	7,402	10,030,857 83	62,244 54
	1864	7,405	6,602,429 23	54,244 77
	1865	6,662	5,995,512 04	33,885 36
	1866	6,147	5,735,665 43	35,170 04
» de Grammont	1863	34,982	21,525,954 23	135,855 47
	1864	40,639	20,757,650 15	182,992 60
	1865	53,901	16,439,138 70	114,581 85
	1866	38,964	19,080,782 21	142,942 64
» de Hasselt	1863	4,971	7,215,031 26	42,726 21
	1864	1,273	1,288,521 37	8,285 32
	1865	888	764,356 71	3,276 70
	1866	2,196	1,929,879 87	11,593 10
» de Huy	1863	22,612	56,159,769 52	185,835 51
	1864	33,472	33,465,066 90	264,066 57
	1865	28,223	29,160,904 89	163,140 66
	1866	24,918	22,789,528 43	138,650 84
» de La Louvière	1865	6,416	5,835,654 65	43,784 59
	1866	35,767	27,190,448 11	180,172 28
» de Liège	1863	55,492	52,142,216 54	251,846 55
	1864	59,788	45,632,408 25	269,011 96
	1865	41,471	44,443,859 37	197,144 46
	1866	46,447	51,521,351 98	238,742 37
» de Louvain.	1863	5,009	6,627,471 05	50,681 84
	1864	5,966	6,811,401 74	56,942 27
	1865	6,618	7,002,110 31	27,025 08
	1866	6,880	5,699,383 61	19,434 12

NATIONALE.

commerce des comptoirs, en 1863, 1864, 1865 et 1866.

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Comptoir de Malines	1863	2,880	4,299,895 85	25,501 79
	1864	5,660	5,755,487 98	48,748 25
	1865	4,553	6,913,490 32	44,682 44
	1866	5,582	8,432,074 93	58,554 58
" de Marche	1863	2,262	4,019,434 99	28,841 98
	1864	1,578	2,405,360 71	22,400 84
	1865	673	1,209,614 42	7,927 89
	1866	573	1,209,838 32	8,433 83
" de Mons	1863	19,924	33,256,415 21	169,237 23
	1864	21,470	28,287,047 07	197,786 18
	1865	24,970	33,253,168 10	182,845 33
	1866	26,748	37,397,501 16	211,008 39
" de Namur	1863	12,258	16,406,604 76	76,024 98
	1864	17,137	15,694,172 63	84,061 84
	1865	11,588	11,520,800 04	56,946 20
	1866	10,505	12,042,962 54	53,641 31
" de Neufchâteau	1863	1,620	2,090,379 60	13,138 56
	1864	226	224,568 56	2,107 50
	1865	818	2,133,725 58	16,781 92
	1866	2,008	3,996,735 84	32,301 36
" de Nivelles	1863	22,833	24,188,485 08	142,262 16
	1864	20,121	16,622,293 "	130,906 22
	1865	22,580	17,093,628 78	101,567 63
	1866	24,676	18,845,748 40	121,354 80
" de Philippeville	1866	12,201	5,636,057 80	37,127 08
" de Renaix	1863	13,166	9,547,219 98	57,540 13
	1864	18,889	10,768,452 04	91,417 69
	1865	31,377	16,752,284 31	110,546 73
	1866	26,141	15,442,812 65	91,746 31
" de St-Nicolas	1863	1,591	2,299,915 86	12,999 66
	1864	1,579	1,197,307 27	7,967 50
	1865	5,712	10,188,265 07	71,582 31
	1866	13,179	16,488,284 81	99,519 51
" de Termonde	1863	1,213	1,483,900 14	5,442 50
	1864	1,191	1,679,687 49	10,346 43
	1865	2,169	3,056,139 91	14,824,78
	1866	2,667	2,977,540 85	13,223 22
" de Tirlemont	1865	444	653,940 54	3,741 92
	1866	1,704	3,075,202 90	18,058 05
" de Tournay	1863	7,278	6,878,321 44	30,388 41
	1864	13,763	13,911,331 67	92,100 17
	1865	14,403	16,863,042 93	89,449 07
	1866	9,983	13,807,546 47	71,539 25
" de Turnhout	1863	2,822	3,456,852 71	21,537 78
	1864	6,606	6,106,373 31	34,272 94
	1865	9,216	8,582,855 61	55,766 70
	1866	2,306	3,294,084 69	20,849 05
" de Verviers	1863	24,438	31,341,365 67	161,329 23
	1864	20,091	23,683,864 34	164,869 91
	1865	23,566	39,597,604 02	220,763 33
	1866	25,343	46,914,769 42	255,143 66
" de Wavre	1865	1,280	1,626,001 55	11,713 09
	1866	5,589	4,633,167 86	27,649 92
" d'Ypres	1866	1,023	2,200,870 60	13,674 60
RÉCAPITULATION	1863	456,138	659,723,937 07	3,541,151 42
	1864	520,867	645,402,297 30	4,628,442 18
	1865	547,916	679,157,837 76	3,799,956 59
	1866	584,857	710,248,610 40	3,987,378 49

ANNEXE K.

BANQUE NATIONALE.

*Tableau comparatif des opérations mensuelles d'escompte d'effets
sur la Belgique en 1866.*

MOIS.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.
Janvier	57,819	72,276,214 68
Février	59,433	66,291,392 88
Mars	65,620	78,819,564 74
Avril	67,825	78,010,481 55
Mai	77,114	89,007,298 05
Juin	82,405	84,837,607 04
Juillet	63,253	60,810,834 20
Août	69,720	68,718,582 02
Septembre	66,721	64,965,984 68
Octobre	68,858	75,219,590 28
Novembre	70,506	79,249,040 52
Décembre	82,742	89,708,729 52
Totaux	851,994	907,915,519 96

ANNEXE L.

BANQUE NATIONALE.

Échéances, par décades, du portefeuille, à la date du 1^{er} janvier 1867.

Janvier	}	1 ^{re} décade . . fr. 21,955,272 06	}	68,041,272 40
		2 ^e — 20,802,775 31		
		3 ^e — 22,285,225 03		
Février	}	1 ^{re} décade . . fr. 15,509,286 72	}	46,885,587 63
		2 ^e — 16,013,829 38		
		3 ^e — 15,362,471 53		
Mars.	}	1 ^{re} décade 11,405,254 55	}	24,663,924 64
		2 ^e — 8,476,908 51		
		3 ^e — 8,581,761 78		
Avril		1 ^{re} décade		936,994 93
Montant du portefeuille au 31 décembre 1866. fr.				137,527,779 60

BANQUE NATIONALE.

SUCCURSALE D'ANVERS.

Résumé comparatif du montant brut des bénéfices de six années.

DÉSIGNATION des COMPTES.	1861	1862	1863	1864	1865	1866
Escompte des effets et bons du Trésor	1,008,833 »	817,808 41	907,476 81	1,276,881 87	869,512 47	736,529 32
Avances sur fonds publics.	20,819 45	13,258 02	20,931 31	12,327 67	26,976 23	19,429 53
Dépôts volontaires.	1,472 20	1,437 57	1,224 56	1,546 11	2,873 28	2,700 75
Dépôts de matières d'or et d'argent.	7,605 43	6,493 19	12 75	10 50	665 50	47 75
Divers bénéfices, d'après le compte de profits et pertes	3,458 74	3,495 75	8,359 90	12,235 51	3,923 49	4,507 38
TOTAUX.	1,044,188 82	842,490 94	938,005 33	1,303,001 46	903,752 97	763,214 73